

Choses vieilles et curieuses

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quels instruments que ces télescopes, tout de même ! Il est vrai que ce n'est pas petite affaire que la construction d'une bonne lentille de télescope. Qu'on en juge.

On met au four froid un creuset cylindrique en terre extra-réfractaire, on l'y emmure jusqu'à l'extrémité supérieure du dôme en laissant à jour une « gueule » par laquelle le « crown » ou le « flint glass », matières essentiellement vitrifiables, seront introduits plus tard. On chauffe à feu doux, puis à grand feu pendant trente heures. Quand le creuset est arrivé au rouge blanc, la matière est enfournée avec précaution et par petites quantités successives, car la « mousse » de chaque « charge » doit être apaisée avant qu'un autre enfournage complètement ait lieu. Enfin le creuset est rempli et l'on ferme tout.

Le lendemain commence l'affinage, on pousse le feu, et le pyromètre accuse 1,800 degrés !... mais, à cette température volcanique, les briques et les creusets se fondent eux-mêmes ; l'opération court cent fois le risque de se terminer déplorablement. Si, au contraire, tout va bien, si le creuset de se déchire pas, on prend un échantillon du verre, on le refroidit, on l'examine à la loupe et on se rend compte du degré d'affinage.

Souvent il y a des bulles ;... alors on reprend le grand feu jusqu'à ce que les échantillons donnent une matière absolument indienne. On ouvre encore le creuset, on « l'écrème » soigneusement et, opération très délicate, on se met à brasser la matière pour la rendre absolument homogène. Cela se pratique avec un grand crochet en terre réfractaire monté sur une barre de fer et suspendu avec une chaîne au plafond. Les ouvriers ne tiennent pas plus de cinq minutes !... malgré leurs gants et leurs manches en toile d'amiante, ils sont étouffés par la chaleur infernale et aveuglés par la sueur de leur front. Au bout d'une heure, pendant laquelle l'équipe de brassage se renouvelle sans cesse, on échantillonne ;... si le verre est parfait, on le laisse se refroidir doucement après avoir retiré le crochet sans l'arracher, ce qui produirait encore un écheveau. Puis on remure le four et l'on attend six semaines !

Mais ce n'est là que le premier acte du drame. Passons au second : Nous avons bien la matière, il faut maintenant la façonner et tirer de ce bloc informe une belle lentille, pure, régulière, savamment courbée, irréprochable. D'abord on épluche le bloc, puis, avec un fil métallique continuellement enduit d'éméri on le scie sur deux faces parallèles pour en faciliter l'observation méthodique avec un collimateur de précision. Si de nouvelles stries sont découvertes, on procède à une série de chauffés et de moullages qui tendent à ramener à proximité des surfaces externes les parties sirupeuses. On les scie alors, à moins qu'elles soient assez tangentes pour que la meule puisse aisément les atteindre. Cette opération du sciage est très inquiétante : le moindre biais fait éclater le bloc, ... comme, avec une épingle, on sépare un gros morceau de glace à rafraîchir.

Enfin la perfection étant atteinte en ce qui concerne la limpidité, on moule définitivement le verre, on lui impose la forme demandée par le praticien habile qui va le monter. Bien entendu, les surfaces sont polies avec le plus grand soin et toutes les dernières difficultés sont résolues par le savant ponçage à la main de l'artiste opticien.

En moyenne il faut dix-huit mois pour fabriquer une grande lentille ! Le prix de ces objets croît dans une proportion qui rappelle celle des pierres précieuses. Ainsi une lentille de 110 millimètres coûte quarante francs, et une lentille de 55 centimètres, c'est-à-dire cinq fois plus grande, coûte cent fois plus, soit quarante mille francs ! Il n'est donc pas étonnant que des len-

tilles d'un mètre ving-cinq, pesant 450 kilogrammes en flint-glass, coûtent soixante-quinze mille francs pièce !

Mais avec ça, en revanche, on a les astres au bout du nez, planètes, étoiles fixes et filantes, comètes, etc.

POUR RIRE

NOTRE petit Conteur s'efforce de faire rire ses lecteurs, et plus il les fait rire, plus aussi il lui est pardonné. Mais il n'y réussit pas toujours. Le rire ne s'achète point chez l'épicier ou le pintier du coin, bien qu'on le trouve quelquefois chez ce dernier, mais pas « à l'importé ».

Ah ! combien plus heureux que nous sont les Arabes. Ils ont le rire assuré, le rire obligatoire. Ce pays, brûlé du soleil, possède un trésor inestimable : « la plante pour rire ». On affirme qu'elle déride les gens les plus sérieux.

C'est un petit arbuste aux feuilles d'un vert brillant qui fournit des baies contenant deux ou trois graines noires de la forme d'un haricot. Ces graines renferment le principe actif de cette plante. Elles ont un léger goût d'opium et sont un peu sucrées. On les pulvérise et on en avale une très faible dose. Aussitôt on est pris d'un rire inextinguible.

Vous pleuriez ; aussitôt vous riez à vous tortre ; puis la gaieté augmente, on danse, on saute on chante et, pendant une heure, c'est un rire continu. Après quoi, l'excitation cesse. On s'endort épuisé et le sommeil persiste pendant des heures entières. Au réveil, on a tout oublié.

Cette plante est un véritable convulsivant ; elle amène des crises nerveuses et il ne faudrait pas en abuser ni même en user trop souvent. Mais il est des cas où vraiment elle tirerait d'affaires ceux qui ne parviennent jamais à se déridier.

C'est si hygiénique le rire !

TSCHIVRA, BOCAN ET MODZON

(Patois de la Vallée de Joux.)

Un de nos abonnés veut bien nous adresser les deux histoires suivantes, en patois de la Vallée de Joux :

ELLIËSU, dan on vihlo Conteu l'aventoura dé clié dou municipau que furon tserdzi dé procoura on bocan dé coumouna et que raménairon on tsatron.

Cé ma rappala ouna vible histoira arrevaié a n'on Bioulein. (Ne sé pe se l'étai dé la Bombarda aô dé tché la Barbille.)

Adé é-té que l'étai zaô à la foâra dé Maouthiou dé l'intenchon d'adzeta ouna tschivra. Paret que l'avai praô bin reussi et què, contein dé sa dzeurnâ, é bévesse coquié quertet en s'envegnein.

En arrevain à la Croâi Fédérala coumeincivé à tserdzi. Ne pû to parai pa résista à l'envia d'agota cé bon novi que li s'é vendai adon.

L'étaisé sa tschivra à n'on colondé et poui té s'attrablié avoué on compaignon.

Tandi-cé, caukié dzouvené dzé avayont vu l'affaora et decida dé li fairé ouna farce.

L'allairont salli on bocan d'oun' étrabliai qu'étai dé couté et lou boutairon à la pliaçé dé la tschivra. Quan noutrou Bioulein ressaillesse, l'étai pe sou què dévant et ne sé maufia dé ré. Sé bouta en rota, câtsen, câtsai, en tranné son bocan apré li.

Etai dzouliamé tai et sa fenna que l'attendai sé préparavé dza à l'insulta.

Quan sou n'homou l'en étatsi sa bita à l'étrabliou, le vollié vouaiti se l'étai bouna à lassi, et ma fouai ! le découvresse l'affaora.

— Tsancrou dé vihlo soulon et dé gros fou, te ne vai pas que le rameiné on bocan.

— Ne sé pas coumein cé sé fa, dese lou Bioulein apri avai constata la vreta, quan su perti de Maouthiou l'étai portan bin ouna tschivra.

*

On vihlo dé pé tché no avai ouna modze qu'avai vouaigni sa cliotsetta. L'allâ aou tsalé po s'informa ef talsi dé la retrova.

C'étaï devai la né que lé fretai qu'étaïont occupa daveron lou bou rarrévavont à la felaïe.

Lou proumi qu'arrevâ, lou vihlo li demanda si l'avai aperçu auquî.

— Pas vouin, reponde lo fretai, ma l'avai adé la cliotsetta hié é né !

Quan lou ségon arrevâ, é dese :

— Le l'avai enco stu matin :

Lou traizimou :

— Le l'avai adé à midzo !

Lou vihlo attendai qu'entrai on quatrième fretai. Quan vi que n'y'en avai pe point, sé revira vé l'amoudiaou et li dese :

— Vo vaîté portan que né point dé chança. Se vo z'avai zaou on fretai dé pe, la modze érai la cliotsetta aou cou !

P.

Un étymologiste

A un examen de français, un expert questionna un élève sur l'étymologie de ces quatre mots : *jeunesse, fenêtre, chaudière, pantalon*.

— C'est bien simple, répondit le candidat, que rien ne démontait :

Jeunesse est ainsi dit, parce que c'est l'âge où les *jeux* naissent.

La *fenêtre* ne saurait s'appeler autrement puisque c'est elle qui *fait naître* le jour.

Chaudière vient de ce que l'ustensile qu'il désigne est ordinairement *chaud* et *rond*.

Quant à *pantalon*, il eût été bien difficile de ne pas donner ce nom à un vêtement qui *pend* jusqu'au *talon*.

Galante réponse. — Ne trouvez-vous pas, monsieur, que j'ai furieusement vieilli depuis une année ?

— Oh ! seulement extérieurement, mademoiselle.

Deux indispensables. — Nous signalons à l'attention de nos lecteurs le Catalogue-Agenda pour 1909 que l'Agence de publicité Haenstein et Vogler offre gratuitement à ses nombreux clients. Ce catalogue en est à sa 42^{me} édition ; c'est la meilleure et la plus pratique des encyclopédies, en matière de publicité. Sous une forme élégante, ce catalogue renferme tout ce que l'on peut désirer en fait de renseignements se rapportant à la publicité, et sera apprécié par toute personne s'intéressant à celle-ci.

*

Signalons aussi l'édition 1910 du *Petit annuaire de la Confédération suisse*, édité par la fabrique Suchard S. A., à Neuchâtel, et qui est adressé à titre gracieux, jusqu'à épuisement, à tout consommateur de chocolat Suchard, qui en fait la demande à cette maison. Cet annuaire est une de ces publications dont on ne saurait se passer et qu'il faut avoir toujours sur sa table de travail ou dans sa poche.

CHOSSES VIEILLES ET CURIEUSES

DANS l'article intitulé : *La femme et la légende*, nous avons, samedi dernier, cité la *Revue des traditions populaires*, organe de la Société française des traditions populaires au Musée d'ethnographie du Trocadéro.

Voici encore quelques extraits de cette intéressante publication.

Le mort débiteur.

Dans l'île de Timor (Archipel indien), il existe une coutume curieuse qui semble indiquer que le créancier a un droit sur le corps du débiteur défunt.

Le hollandais Gramberg, qui parcourut l'intérieur de l'île, en 1870, fut frappé de la complication et des frais qu'exigent les funérailles solennelles des personnes de qualité, complications et frais qui ont parfois pour conséquence de retarder pendant des années le moment où

le corps peut être mis en terre. Il décrit notamment la distribution des cadeaux qu'on fait aux invités au moment où le cercueil va quitter la maison mortuaire; puis, il ajoute :

« Ceci semble signifier un dernier règlement de comptes : en effet, les funérailles ne peuvent avoir lieu tant que les dettes du défunt n'ont pas été complètement payées. »

Pélerinages par procuration.

Dans le Maine, l'habitude des *voyages* pour la guérison des malades est encore en pratique, dit M^{me} Desriché.

Les personnes qui font ces voyages pour les intéressés qui ne peuvent les faire eux-mêmes partent à jeun, sans argent ni provisions; elles doivent accomplir le pèlerinage en mendiant le long du chemin. Arrivées au lieu du pèlerinage, elles se présentent à jeun et font dire un évangile qui se paie dix centimes, et s'en retournent comme elles sont venues.

Le nœud beauceron.

Une coutume qui jadis était en honneur dans toute la Beauce et qui n'est plus guère observée aujourd'hui qu'à Bonneval est assez curieuse. Elle a été recueillie par M. A. Carnis.

Lorsqu'à la naissance d'un enfant, le cordon ombilical était noué avec précaution, au bout d'un certain nombre de jours, tombant de lui-même, il était ramassé précieusement et conservé par la vigilante nourrice dans la grande armoire de bois fruitier, derrière une pile de linge, en attendant la septième année du bambin.

A sept ans révolus, au jour anniversaire de la naissance de l'enfant, père, mère et autres parents faisaient cercle autour de lui; le petit beauceron recevait en cérémonie le petit nœud noué et était invité à défaire le nœud fait par la sage-femme. Ce n'était pas impossible, mais c'était difficile pour son âge de dénouer cette ligature parcheminée.

S'il réussissait, c'était d'un excellent augure pour son avenir; c'était un *signe prophétique* que cet enfant serait toute sa vie *adroit de ses mains et avisé d'esprit*, qu'il saurait toujours bien se tirer avec honneur des embarras de l'existence et que dans les cas compliqués ou embrouillés de la vie, il réussirait à éluder ou dénouer toute les difficultés.

Ce qu'il ne faut pas faire.

Il s'agit ici et dans les paragraphes suivants de croyances et coutumes encore existantes chez les pêcheurs de Blankenberge (Flandre maritime).

*

« En allant à la mer, ne parlez jamais aux femmes que vous rencontrez sur votre chemin. »

« En mer, gardez-vous bien de parler de prêtres, de curés, religieuses, sinon vous perdrez ou endommagerez vos filets, ou tout autre accident vous surviendra. »

*

Il y a des choses qu'on n'aime pas à voir ou à entendre en mer :

On fait généralement taire celui qui se permet de *siffler*.

Si l'on *marche sur le filet* on se trouve devant l'alternative de ne pas prendre de poisson ou de le retirer déchiré de la mer.

Jamais on ne verra une femme de pêcheur accompagner son mari au quai d'embarquement. C'est toujours la croyance qu'une femme porte malheur à celui qui la rencontre avant de s'embarquer.

Le mousse.

C'est toujours chez les pêcheurs de la Flandre maritime.

Quand le mousse va la *première fois* en mer, on le plonge dans un tonneau rempli d'eau et

on lui verse de l'eau sur la tête. C'est le baptême du mousse.

Le *premier* mois de leur engagement, les mousses ne reçoivent pas de salaire, mais les *crabes* qu'on prend dans les filets sont leur propriété.

Pendant ce mois d'apprentissage on leur fait lire un petit livre facétieux où on leur enseigne l'art, le grand art de pêcher les crabes.

Le premier mois de leur apprentissage passé, les mousses reçoivent 5 % du prix du poisson vendu et les crabes restent toujours leur propriété.

Les jeunes mousses, sujets au mal de mer, se rendent en pèlerinage à Breedene, où ils vont invoquer N.-D. de la Mer, ou à la Sainte-Croix de Wendune, pour être préservés de ce mal.

Coutumes de pêcheurs.

Dès qu'un jeune pêcheur atteint l'âge de vingt ans, il porte au doigt un anneau de mariage en or, quoiqu'il ne soit pas marié.

Lors de l'engagement des pêcheurs, on éconduit généralement ceux qui sont habitués à blasphémer.

En dehors de la saison des bains de mer, c'est-à-dire en hiver, les pêcheurs occupent la *droite* de la grande nef de l'église, leurs femmes la *gauche*. Jamais une femme de pêcheur ne se place du même côté que son mari.

Les pêcheurs, en mer, se nourrissent de poissons qu'ils pêchent. Ces poissons sont cuits à la graisse, *sans être dépouillés de leurs entrailles, de la tête et de la queue*. Ils sont consommés tels qu'ils ont été capturés. C'est ainsi, disent les pêcheurs, qu'il faut manger le poisson.

« Rebibes »

Le plus beau tour qu'on puisse jouer à une belle-mère, disait l'ami Chose, c'est de ne pas épouser sa fille.

*

Le fou n'a qu'une parole. Le sage en a deux.

*

C'est surtout quand il fuit qu'un baril de vin ne va pas loin.

*

Quand le vin est tiré — d'autre chose que du raisin — il ne faut pas le boire.

*

Quand les héritiers se partagent une succession, ils ne font jamais la part du feu.

Ceux de janvier. — Ceux qui naissent sous le signe du Verseau sont prompts, impatients, emportés même; obligeants pour tous et dévoués à leurs amis, ils joignent à une physionomie aimable et douce un esprit fin et pénétrant.

LES GAÏETÉS DU RECENSEMENT

On va procéder prochainement aux opérations du recensement fédéral. Elles ont lieu tous les dix ans. Citoyens, préparez vos papiers et votre plus gracieux sourire pour recevoir les recenseurs.

Il y a de cela quelques années, le recensement officiel de la population française donnait essor à l'humour d'un chroniqueur parisien.

« L'armée des recenseurs a sonné, dimanche, le réveil-matin à la porte des Parisiens, s'écriait-il. Bon gré, mal gré, il a fallu s'exécuter et livrer aux indiscrets toute une série de renseignements confidentiels, qui vont traîner sur les tables de mille et un gratte-papier.

Depuis une semaine, les indiscrets feuilles ont été distribuées à domicile par les concierges; les chefs de famille les ont établies, après un interrogatoire sévère des domestiques; puis tous les bulletins dâment barbouillés ont été fourrés sous enveloppe à l'adresse de M. le Préfet de la Seine.

Quatorze cases et sous-cases et une grande page d'explications : adresse, nom, sexe, âge, lieu de naissance, nationalité, état-civil, nombre d'enfants, séjour, profession, etc. C'est tout juste si l'administration n'a pas demandé aux citoyens leur opinion sur la musique de Wagner et leur sentiment sur la marche vers Dongola.

Puis, comme une saine gaieté est inséparable de toute opération officielle, on a pris soin de nous prévenir qu'un bulletin individuel devra être établi, même en ce qui concerne les enfants en bas âge. C'est écrit en caractères gras, et j'évoque le marmot de trois mois chiffonnant de ses menottes la feuille hiéroglyphique.

Ne sentez-vous pas toute la joie de ces bulletins de bas âge ainsi conçus :

— *Qu'elle est votre adresse ?* — Rue Saint-Lazare, 14

— *Votre nom de famille ?* — Durand.

— *Vos prénoms ?* — Jules-Adolphe.

— *Votre âge ?* Six mois.

Le sans-gêne de cet interrogatoire quinquennal irrite plus d'un citoyen et pas mal de citoyennes.

Le spirituel Santillane, du *Gil Blas*, raconte qu'il s'est fort amusé des angoisses de sa jolie voisine qu'il a eu la bonne fortune de rencontrer dans l'escalier.

— Bonsoir, madame.

— Bonsoir, monsieur.

Santillane devinait qu'elle avait le vif désir de l'interroger, tandis qu'elle demeurait devant lui un peu gênée.

— Monsieur...

— Madame ?...

— Je vous demande pardon d'abuser de votre complaisance...

— Mais comment donc, madame.

— Eh bien ! j'aurais besoin d'un renseignement. Est-ce que...

— Est-ce que ?

— Est-ce qu'on est condamné, quand on ne remplit pas... exactement... tout son bulletin ?

Elle est devenue très rouge; notre confrère a répondu :

— Rassurez-vous, madame, une jolie femme a toujours vingt ans !

A L'ASSAUT DU PLAISIR

Une belle et joyeuse semaine en perspective, au Théâtre. Tout Lausanne y passera. Demain, dimanche, en matinée, l'inénarrable vaudeville, la *Dame de chez Maxim's*; en soirée, *L'Auberge rouge*, drame nouveau en 2 actes, tiré d'un roman de Balzac, par Serge Basset, une œuvre vraiment intéressante et forte, puis la *Dame de chez Maxim's*. — Mardi 25, représentation populaire. — Jeudi 27, *Les Romanesques*, de Rostand, et *l'Anglais tel qu'on le parle*, de Tristan Bernard.

Au Kursaal, pour répondre à de nombreuses demandes, M. Tapie a remonté *Miss Bridget* avec Geo, l'inimitable, et Ridon, l'irrésistible. Ce spectacle extraordinaire ne durera qu'une semaine; il a commencé hier et finira jeudi prochain. — Avec « Miss Bridget », cinq numéros-attractions, entre autres les Setos, japonais véritables, illusionnistes; Makos, clowns lumineux; 3 numéros de chant et le Vitographe.

Demain, dimanche, matinée et soirée.

Le Lumen et le Lux ont également des programmes fort intéressants, qui attirent à chaque matinée et soirée un public toujours plus nombreux. Successivement défilent sur l'écran des scènes artistiques, amusantes, historiques, instructives ou de belles vues de paysages, enfin tout ce qui peut charmer les yeux et l'esprit.

Lundi 24, à 5 heures, dans la Grande salle du Conservatoire, rue du Midi, commencera la série de cinq conférences avec projections lumineuses sur *Florence au XV^e siècle*. Le conférencier, M. Henri Thuillard, saura par son exposé élégant et poétique, sa documentation consciencieuse, charmer, comme l'an dernier déjà, ses nombreux auditeurs.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.